

Synthèse
du **Fond Social**
Arrco en 2006

Première Partie

SYNTHESE

LE FONDS SOCIAL ARRCO
EN 2006

Le fonds social en 2006

➤ Nombre d'institutions de retraite	38
➤ Dotation sociale + 1,6 % par rapport à 2005	241,2 M€
➤ Dont dotation action sociale mutualisée	36,8 M€
➤ Résultat du fonds social	54 M€
➤ Charges d'exploitation + 2,4 % par rapport à 2005	256 M€
➤ Utilisation de la dotation sociale (par les charges d'exploitation)	106 %
➤ Disponibilités à long terme Soit 14,33 mois de charges	340,2 M€
➤ Engagements hors bilan	15,4 M€

Les principales charges et ressources du fonds social

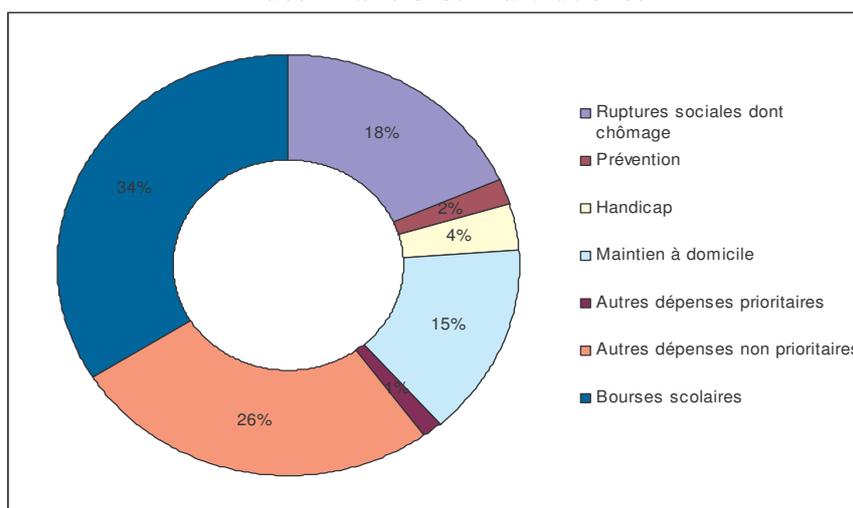
	2006	2005
➤ Résultat financier	36,5 M€	22,4 M€
➤ Résultat exceptionnel	- 3,7 M€	9,6 M€
➤ Résultat d'exploitation Avec l'action sociale mutualisée (coordonnée)	21,1 M€	-4,9 M€
➤ Résultat du fonds social	54 M€	27,1 M€

Le résultat excédentaire 2006 viendra alimenter la réserve 2007

Les principales dépenses du fonds social

Aides financières individuelles + 10 % par rapport à 2005	84,3 M€
40 % d'aides prioritaires dont :	33,7 M€
Prévention de la perte d'autonomie (ruptures sociales, chômage, prévention en gérontologie...)	20,2 M€
Accompagnement de la perte d'autonomie	13,5 M€
60 % d'aides non prioritaires dont :	50,6 M€
Bourses scolaires (- 14 % par rapport à 2005)	28,7 M€
Autres	21,9 M€

Aides financières individuelles



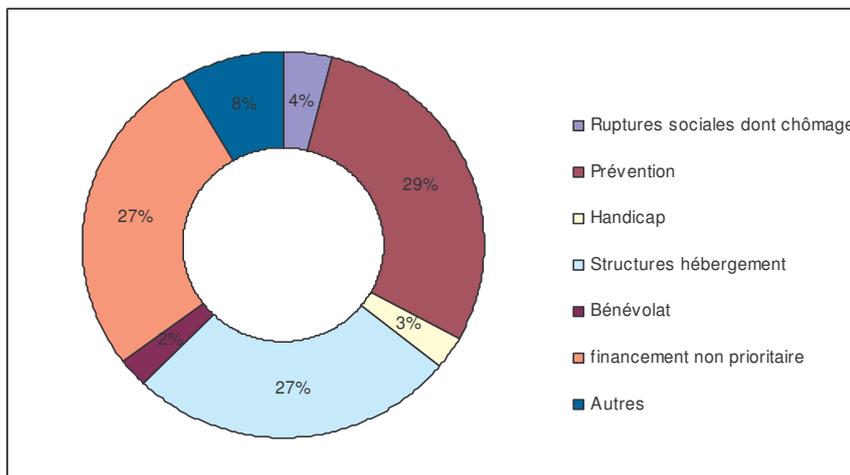
Financement collectif
+ 1,4 % par rapport à 2005

28,6 M€

dont 73 % de financements prioritaires

20,9 M€

Financements collectifs



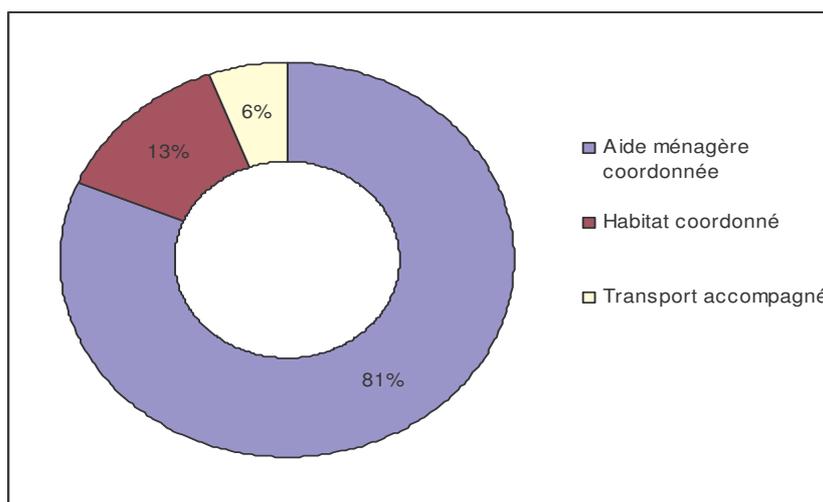
Actions mutualisées

27,4 M€

94 % actions coordonnées
avec la CNAV

25,8 M€

Actions mutualisées

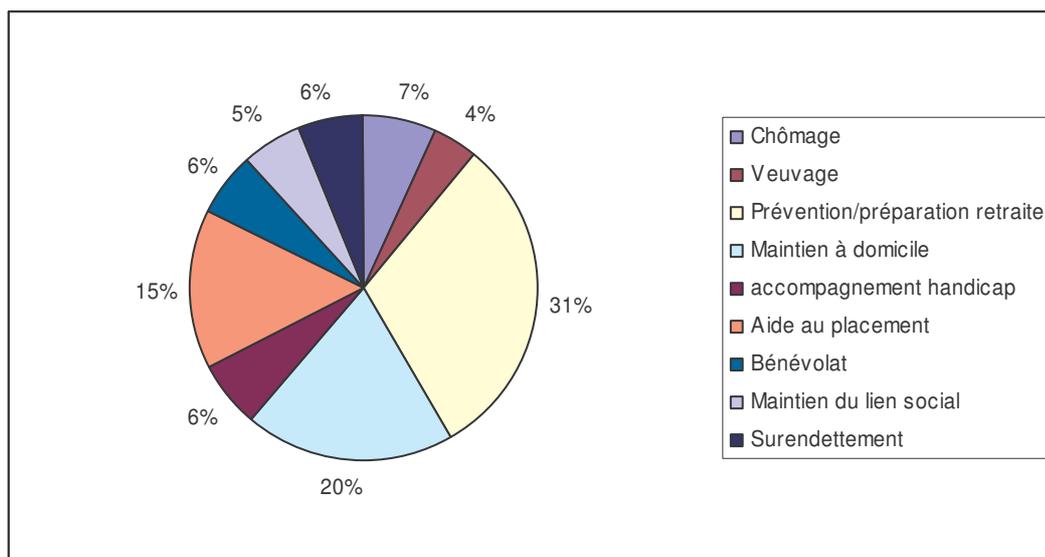


Les investissements en structures collectives personnes âgées ou handicapées	12,3 M€
dont :	
subventions	8,2 M€
prêts	4,1 M€
Nombre de lits ou places souscrites en 2006	451
dont 411 dans des EHPAD	
Le nombre de lits total au 31/12/06	13 003
+ 4 % par rapport à 2005	
Financement de places en accueil de jours	2 100 jours

Le fonctionnement de l'action sociale

Charges de gestion administrative (personnel et fonctionnement)	68,5 M€
Actions de service (ECO)	29,6 M€
Gestion administrative/dotation sociale	28,4 %
Salariés en ETP	739,87
dont ETP Actions de service	230,67

Les actions de service

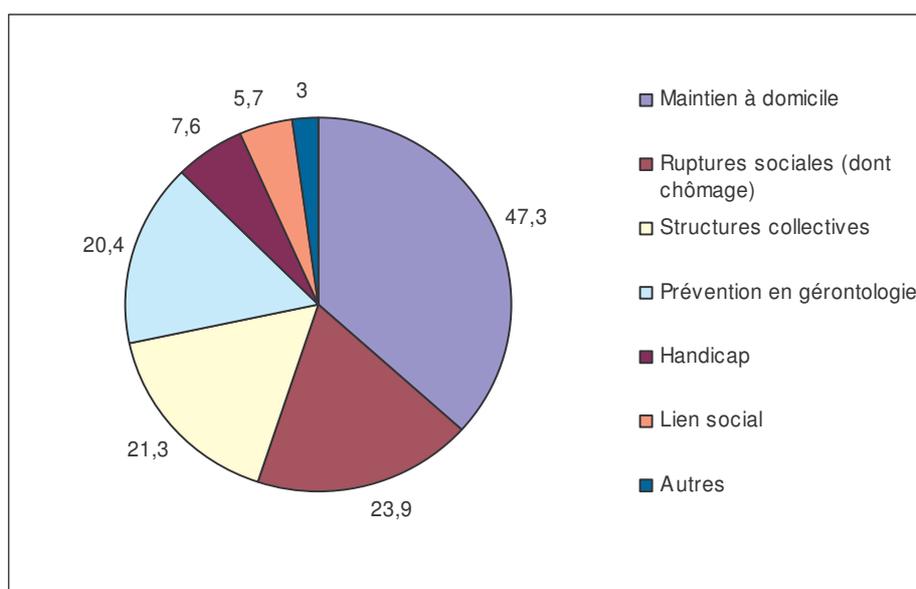


Les orientations prioritaires

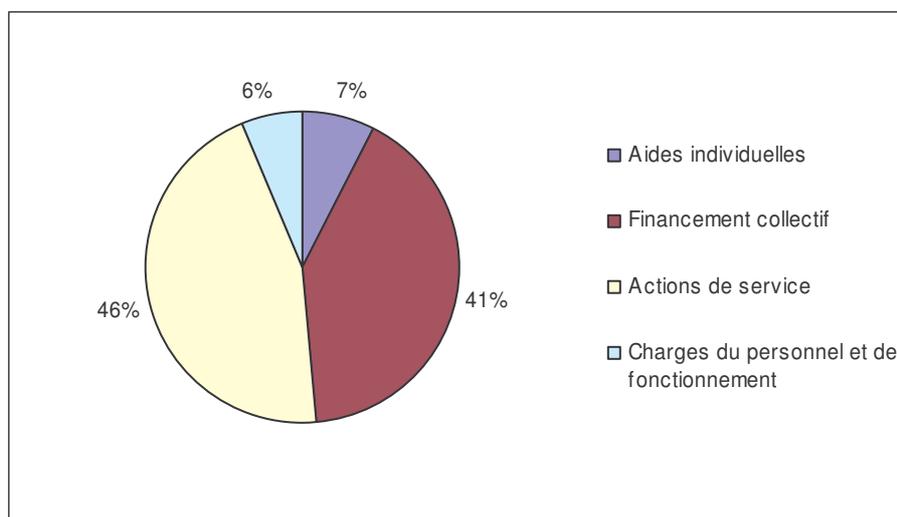
Dépenses consacrées aux orientations prioritaires **129,1 M€**
(incluant les charges de personnel et les actions de service)
soit 53,5 % de la dotation sociale

dont :

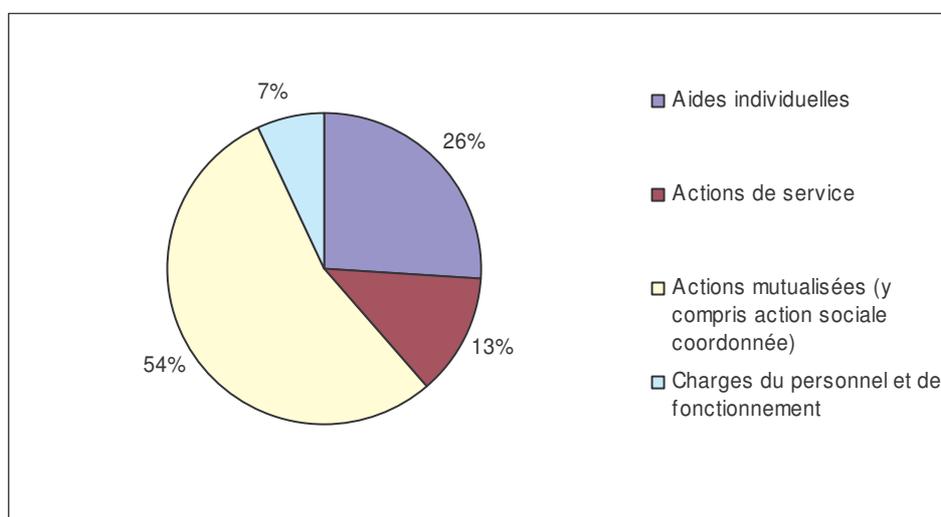
Maintien à domicile	47,3
Ruptures sociales (dont chômage)	23,9
Structures collectives	21,3
Prévention en gérontologie	20,4
Handicap	7,6
Lien social	5,7
Autres (bénévolat, aide aux aidants)	3



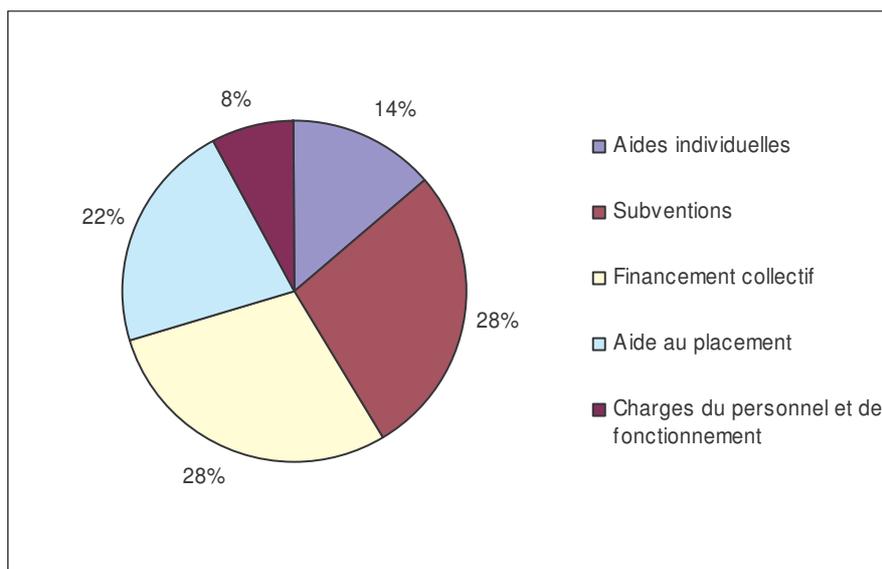
La prévention en gérontologie (en %)



La préservation de l'autonomie à domicile (en %)



L'accompagnement en structures collectives (en %) personnes âgées et personnes handicapées

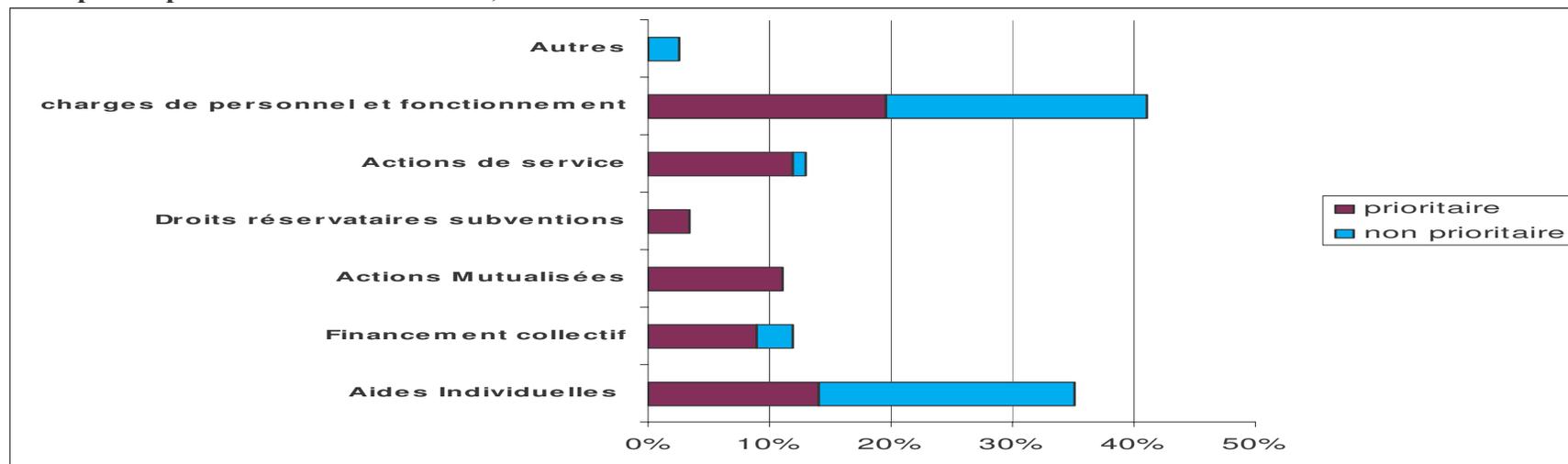


Synthèse des orientations prioritaires 2006

Thème	Montant aides individuelles	Montant financement collectif	Actions mutualisées	Droits réservataires	Actions de service	Charges de personnel et fonctionnement actions mutualisées	Charges de personnel et de fonctionnement prioritaires	Total
PREVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE	20 244 501	12 269 349	1 285 814					
Rupture sociale	15 496 726	1 077 843			3 344 602		3 959 484	23 878 655
Prévention en gérontologie	1 472 353	8 421 917			9 197 982		1 282 949	20 375 201
Accompagner le handicap	3 039 516	748 101		1 154 284	1 845 613		766 115	7 553 630
Maintien du lien social	235 906	2 021 488	1 285 814		1 627 174	235 985	278 812	5 685 179
ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE	13 471 960	7 965 755	25 738 228					
Maintien à domicile	12 441 468	43 681	25 736 706		5 891 313	62 474	3 089 298	47 264 940
Structures PA	987 629	7 589 919		7 090 604	4 534 898	40 362	1 072 094	21 315 506
Aide aux aidants	42 863	332 155	1 522			0	46 829	423 369
BENEVOLAT PRIORITAIRE		653 634			1 853 461		71 241	2 578 336
TOTAL	33 716 461	20 888 738	27 024 042	8 244 888	28 295 045	338 821	10 566 822	129 074 817

Répartition des dépenses d'action sociale prioritaires et non prioritaires en pourcentage de la dotation sociale

Les dépenses prioritaires constituent 53,5 % de la dotation sociale 2006



Conclusion

En 2006, une forte progression des dépenses dans les domaines considérés comme prioritaires peut être notée, puisqu'elles atteignent 53,5 % de la dotation contre 41,6 % en 2005.

La prévention de la perte d'autonomie en est l'illustration puisque les dépenses dans ce domaine ont augmenté de 64,5 %.

Comme indiqué précédemment, la progression peut s'expliquer par un effet conjugué :

- 1) un effort important des institutions pour recentrer leur action sociale vers les axes prioritaires définis par les instances de l'Arcco.
- 2) un nouveau reporting permettant de mieux faire ressortir les actions prioritaires parmi les dépenses d'action sociale des institutions,

Cette analyse est transposable aux autres domaines prioritaires sur les différentes formes d'aides :

- Les financements collectifs sont en progression de 1,4 % et 73 % sont dans le champ prioritaire.
- Les aides financières individuelles constituent le plus gros poste de dépenses de l'action sociale et seules 40 % des aides individuelles versées entrent dans le domaine prioritaire. Les bourses scolaires représentent 34 % de ces aides mais une baisse est constatée en 2006 de 14 % par rapport à 2005.
- En 2006, de nouvelles actions mutualisées, hors action sociale coordonnée avec la CNAV, se sont développées (+ 30 %). La plus importante d'entre elles concerne le transport accompagné (ex Chèque Domicile Liberté) qui connaît un réel succès auprès des allocataires.
- Le personnel en ETP répondant à la mission ECO et se traduisant dans le reporting par les actions de service constitue 31 % du personnel de l'action sociale.

Les disponibilités à long terme augmentent pour atteindre 14,33 mois de charges, compte tenu du résultat excédentaire lié principalement aux résultats financier et exceptionnel.

Ce nouveau reporting utilisé pour la première fois par les institutions, a permis une meilleure restitution des informations dans les domaines de l'action sociale et notamment les champs prioritaires. Il sera probablement encore plus concluant pour l'étude de l'utilisation du fonds social 2007. Alors, des comparaisons à périmètre constant pourront être proposées, afin de mieux apprécier les efforts engagés par les institutions.

Au-delà des efforts appréciés d'un point de vue quantitatif, la démarche qualitative engagée dans le domaine de l'action sociale s'est renforcée :

- Actions de proximité,
- Maintien du lien social,
- Réponses individualisées ou orientations adaptées.

L'année 2006 a été une année charnière, reste pour 2007 à le confirmer.

